

Le Bulletin Annuel du SNATED



N°6 - Année 2017

DONNÉES 2016

Edito



C'est avec plaisir que je vous présente cette 6^e édition du Bulletin du SNATED, illustrant son activité en 2016.

Vous y retrouverez principalement, en pages centrales, des données sur les flux d'appels, sur la population concernée (appelants, enfants et auteurs présumés), sur les dangers évoqués et les retours d'évaluations des informations préoccupantes que le SNATED a adressées aux départements en 2016.

Cette année, au-delà de la consolidation du nombre d'appels traités (32766 soit une moyenne de 90 par jour), une tendance se confirme : le SNATED réalise pratiquement autant d'informations préoccupantes (IP) que d'aides immédiates : ainsi, 47,1% des appels traités par les écoutants font l'objet d'une information transmise aux Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) des départements.

L'analyse des retours d'évaluations par les CRIP sur ces IP de 2016 nous permet par ailleurs de confirmer que près de 60% des situations n'étaient pas connues pour faits de

maltraitance. Cela conforte le SNATED dans sa mission de prévention et de dépistage des situations.

Le SNATED a renforcé en 2016 ses partenariats avec différents ministères concernés par la protection de l'enfance mais aussi avec les services départementaux et le secteur associatif. Cela se traduit notamment par le développement de conventions avec tous ces acteurs en vue d'une meilleure communication du 119 dans tous les lieux recevant des mineurs.

Cette mission de sensibilisation a également été relayée par de nombreux organes de presse qui, cette année, dans le cadre de la médiation d'affaires de mauvais traitements ou d'infanticides, a rappelé qu'«appeler le 119 est un acte citoyen».

Enfin, la reconnaissance du rôle essentiel de notre service public a été confirmée par la visite de Madame Laurence Rossignol, Ministre de l'enfance, des familles et des droits des femmes puis celle de Madame Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris pour les questions de protection de l'enfance. Lors des échanges avec les équipes et notamment les écoutants du 119, leur professionnalisme et leur engagement ont été soulignés.

Vous retrouverez l'ensemble de ces données et temps forts du SNATED dans le «Rapport

d'activité 2016 du GIPED» et dans l'«Étude relative aux appels du 119 en 2016», consultables sur notre site internet dès la fin novembre 2017. Je vous souhaite une bonne lecture !

Hermeline Malherbe
Présidente du GIPED
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

Le SNATED est membre :

- de **Child Helpline International**, réseau mondial des lignes d'assistance aux enfants. Le SNATED en est membre depuis 2008.
www.childhelplineinternational.org



- du **Collectif de la Téléphonie Sociale et en Santé (TeSS)**. Il est signataire de la Charte d'engagement. Le SNATED en est membre depuis 2011.



■ Missions

Elles sont conférées au SNATED par l'article L 226-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

- ▶ **Une mission de prévention :** accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs en danger.
- ▶ **Une mission de transmission :** transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services départementaux compétents en la matière : les cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP).
- ▶ **Une mission d'information :** affichage du 119 obligatoire.
- ▶ **Une mission de recueil des connaissances :** une étude statistique annuelle relative aux appels du 119.

■ Équipe

Sous la responsabilité d'une directrice, le SNATED est constitué d'une équipe pluridisciplinaire.



Pour répondre aux appels

- une équipe d'agents d'accueil de 8h à 23h, 7 jours sur 7
- une cinquantaine d'écouter professionnels de l'enfance (psychologues, juristes, travailleurs sociaux...) se relaient 24h sur 24.

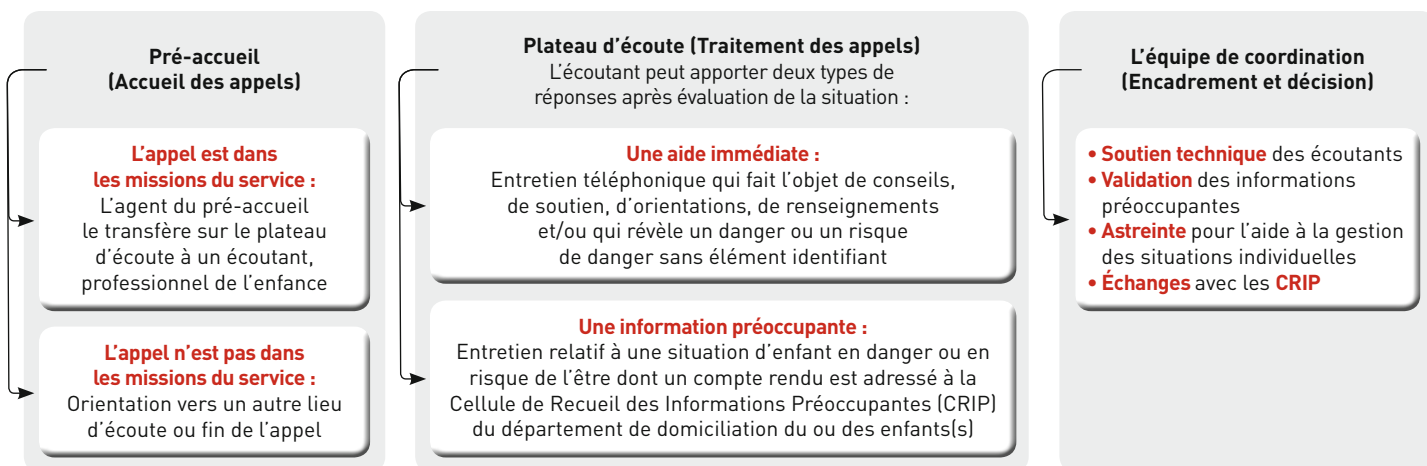
La coordination

- 3 coordonnateurs en charge de l'encadrement technique et hiérarchique du plateau d'écoute
- une assistante

En appui...

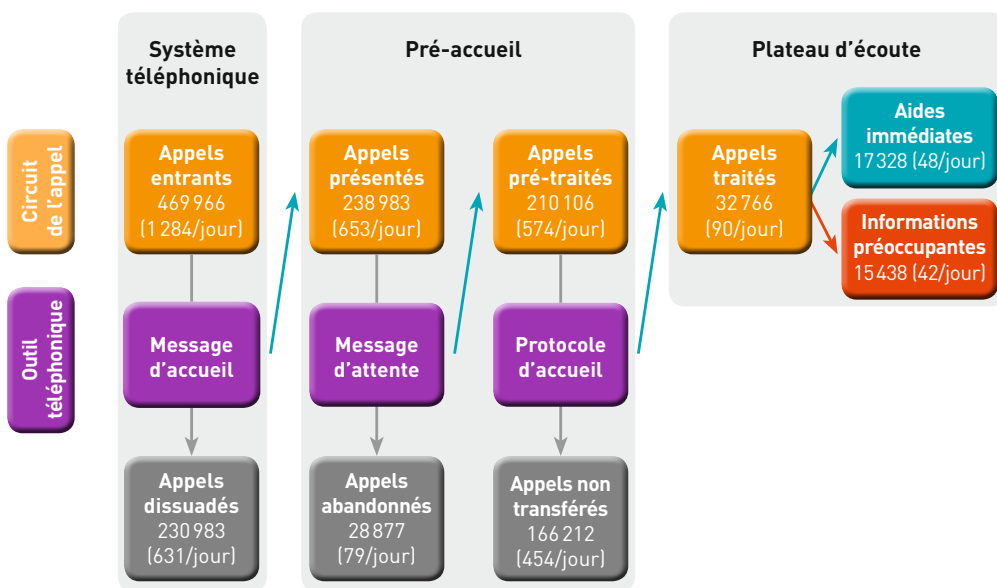
- 1 responsable de la communication
- 1 service informatique et téléphonique

Le parcours de l'appel au 119



Quelques données chiffrées de l'activité du 119 en 2016

1. Combien d'appels a reçu le 119 en 2016 ?



Appel entrant : appel entrant dans le système téléphonique du SNATED, décroché par le pré-accueil ou le plateau d'écoute.

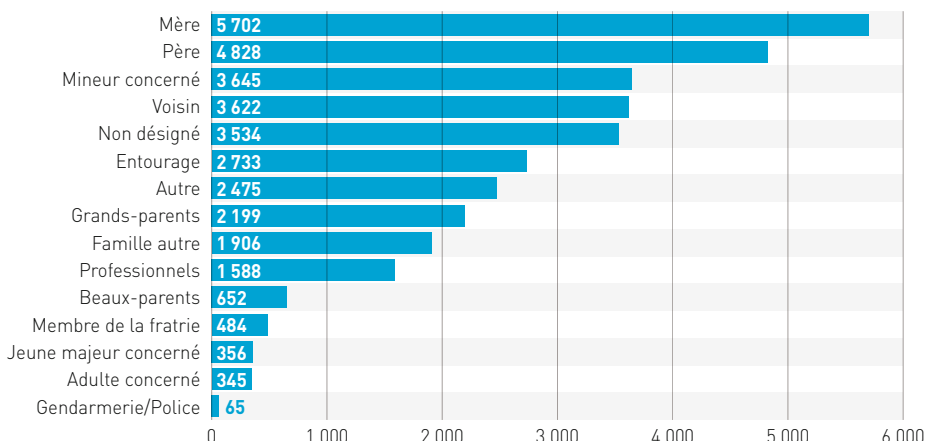
Appel pré-traité : appel qui est décroché par les agents du pré-accueil (entre 8h et 23h) ou directement par les écoutants du plateau (entre 23h et 8h).

Appel traité : appel qui donne lieu à une information préoccupante au département ou à une aide immédiate de la part de l'écoutant.

2. Qui sont les appelants ?

- 34 134 appelants sont à l'origine des 32 766 appels traités.
- De plus en plus d'appelants acceptent de donner leur qualité et/ou leur identité (seul 1 sur 10 ne se désigne pas).
- 11% des appelants sont les enfants, les adolescents ou les jeunes majeurs concernés : une tendance depuis plusieurs années.
- 4 appelants sur 10 sont membres de la famille proche (parents, beaux-parents, grands-parents, frère, sœur, demi-frère, demi-sœur).
- 61,2% des appelants sont des femmes.

Répartition des 34 134 appelants



3. Qui sont les enfants en danger ou en risque de l'être ?

Nombre d'enfants distincts en situation de danger sur l'ensemble des appels traités : **32 155**.

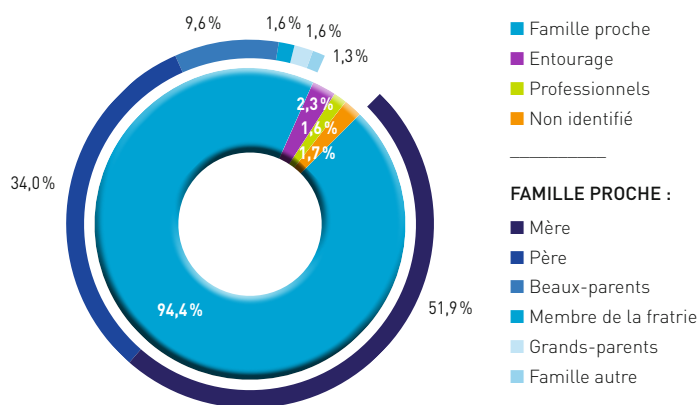


Sur ces 32 155 enfants distincts,

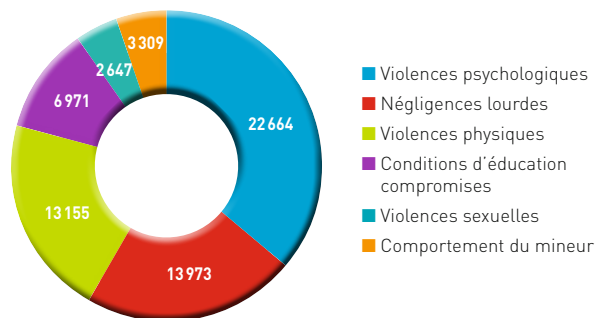
- Plus de 2 enfants sur 3 (soit 22 628) sont concernés par une information préoccupante.
- 47,8% sont des filles et 46,8% des garçons (dans 5,4% des cas, le sexe n'est pas précisé).
- La moyenne d'âge des enfants en danger est de 8,5 ans (donnée stable).
- 64,8% des garçons ont moins de 11 ans (contre 57,7% pour les filles). À partir de 11 ans et jusqu'à 18 ans, la tendance s'inverse.
- Les 0-10 ans subissent davantage de **négligences lourdes** et des **conditions d'éducation compromises**.
- Les **violences physiques** se développent à partir de 6 ans.
- Les **violences sexuelles** concernent principalement les 3-14 ans.
- Les **comportements de l'enfant mettant en danger sa sécurité ou sa moralité** prennent de l'importance dès 11 ans et s'amplifient chez les 15-17 ans.
- 47% des 32 155 enfants en danger vivent avec leur mère (seule ou en nouvelle union), 34,7% avec leurs deux parents.

4. Quels sont les auteurs présumés à l'origine des dangers ?

- **63 984 auteurs présumés.**
- 94,4% des auteurs présumés font partie de la famille proche. Dans 1 cas sur 2, il s'agit de la mère et dans 1 cas sur 3 du père.
- Pour 1/3 des enfants en danger, les deux parents sont auteurs présumés.
- La part des femmes auteures présumées est de 54,4% (c'est notamment le cas quand il s'agit de la famille proche).
- Les hommes sont majoritaires lorsqu'ils appartiennent à l'entourage amical (69%), sont membres de la fratrie ou sont beaux-parents (78,1%).



5. Quels sont les dangers évoqués ?



Un seul type de dangers est dénombré pour 2/3 des enfants en danger (68%) et 1 enfant sur 10 est concerné par plus de 2 types de dangers.

Sur l'ensemble des appels traités, on comptabilise **62 719 dangers**.

La répartition des types de dangers est relativement stable avec une prépondérance des **violences psychologiques** (36,1%).

Pour la première fois, la proportion des **négligences lourdes** augmente nettement en 2016 pour arriver à 22,3%, devançant les **violences physiques** (21%).

6. Quelles sont les suites apportées aux informations préoccupantes ?

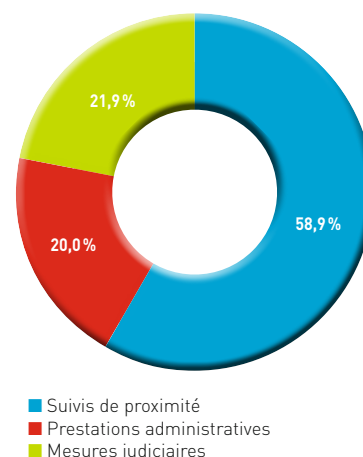
Conformément à l'article 40 de la convention constitutive du GIP Enfance en Danger, la CRIP doit adresser au SNATED les retours d'évaluation des IP dans les 3 mois suivant leur envoi. Ces retours permettent de prendre connaissance de la suite apportée à l'IP et d'en apprécier l'adéquation avec l'évaluation des appels par les écoutants. Le taux de retours enregistré est difficile à consolider compte tenu des retards dans les réponses apportées par les départements.

Sur les 15 438 IP traitées par le SNATED en 2016, 55,1% (soit 8 499) ont fait l'objet d'un retour d'évaluation par les CRIP.

Sur les retours pour lesquels l'information est renseignée :

- 59,1% des évaluations sont réalisées par le service social départemental, 19,4% par la PMI et 16,5% par l'ASE.
- Seuls 1,8% des familles étaient connues du département pour mauvais traitements.

Suites apportées



■ Le numéro 119 : un accès simplifié pour un acte citoyen

GRATUIT
même
depuis un
téléphone
portable

119

**NUMÉRO
D'URGENCE**

**JOIGNABLE
24 H SUR 24**

AFFICHÉ

OBLIGATOIREMENT

dans tous les lieux
publics recevant
des mineurs

INVISIBLE

sur les relevés
de téléphone

NATIONAL

(France métropolitaine
et DOM)

CONFIDENTIEL

45 ÉCOUTANTS

professionnels de l'enfance

Pour toute situation d'enfant en danger...

Vous êtes à l'étranger et vous souhaitez évoquer la situation d'un enfant en France : appelez le + 33 (0) 1 53 06 38 94 (payant). L'appel est redirigé vers les lignes du 119.

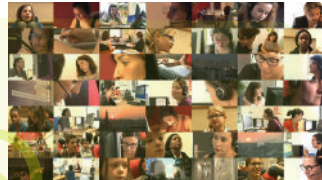
Vous souhaitez obtenir la documentation du 119 ?

Sur le site allo119.gouv.fr, vous accédez à un formulaire à remplir et à valider. La documentation (affiches, plaquettes, autocollants...) et son envoi sont gratuits. Tous ces documents sont également téléchargeables.

Conformément à l'article L 226-8 du CASF « l'affichage des coordonnées du service est obligatoire dans tous les établissements et services recevant de façon habituelle des mineurs »

■ Mieux nous connaître pour mieux aider les enfants et leurs familles

Sur notre site web allo119.gouv.fr, vous pouvez retrouver des outils de communication divers, téléchargeables librement. Ils vous permettront de mieux aborder le 119.



«Allô 119»

- Un reportage de 13 min 08
- Une immersion au SNATED
- Un tournage dans une CRIP
- Une cible première : les enfants et les adolescents
- Un message : appeler le 119 est un acte citoyen
- Téléchargeable gratuitement et librement

- 🕒 **Une animation d'1min30** sur le parcours d'un appel au 119 et le circuit de l'information préoccupante (en page d'accueil). Son contenu est également téléchargeable sous format word.

- 📖 **Un livret, «le 119 au service des droits de l'enfant»**

- 🎬 **Un film pédagogique, «Allô 119»** d'une durée de 13 min (édition 2015) (rubrique «communication/documentation»)

■ Quelques temps forts de 2016... en images



Visite au SNATED de Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes - 25/10/2016



Visite de Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris, chargée notamment des questions de protection de l'enfance - 15/10/2016



Le SNATED en reportage sur BFM TV - 14/11/2016